

Refus de la rupture de contrat conventionnelle

Par **attal zorha**, le **19/06/2017** à **19:15**

Bonjour voila je suis actuellement en congés parental j'ai fait une demande de rupture conventionnelle qui m'a été refusée et je n'ai envie de poser ma démission je vais tout perdre serait-il mieux de faire un abandon de poste mais j'ai peur qu'il peut se retourner contre moi en me mettant au prud'homme et de payer des indemnités pour non-présentation et je sais que l'association va mal des bruits court qu'il pourra mettre la clé sous la porte sinon peut-il me refuser de prendre un congé sans solde merci

Par **youris**, le **19/06/2017** à **20:22**

bonsoir,
comme son nom l'indique, il faut un accord entre l'employeur et le salarié pour une rupture conventionnelle.
l'abandon de poste est une mauvaise idée pour le salarié, je vous laisse chercher sur internet les conséquences néfastes d'un abandon de poste pour le salarié.
si vous voulez quitter l'entreprise, vous devez démissionner.
salutations

Par **attal zorha**, le **19/06/2017** à **21:23**

Vous ne répondez pas à la question peut-il me refuser les congés sans solde.

Par **janus2fr**, le **20/06/2017** à **08:30**

Bonjour,
Le congé sans solde n'est régi par aucun texte. Donc oui, l'employeur peut refuser. Un tel congé n'est possible qu'avec son accord.

<http://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/temps-de-travail-et-conges/conges-et-absences/article/le-conge-sans-solde>

Par **P.M.**, le **20/06/2017** à **09:11**

Bonjour,

Toutefois, très peu de Conventions Collectives prévoient la possibilité d'obtenir un congé sans solde...

Concernant, votre peur des conséquences d'un abandon de poste, elle est justifiée car c'est une très mauvaise méthode car l'employeur n'a aucune obligation de vous licencier et si finalement il y procédait, vraisemblablement pour faute grave, il peut prendre tout son temps, résultat, jusque là, sans ressources, vous ne pouvez pas être embauchée par une autre entreprise puisque pas libre de tout engagement et pas plus vous inscrire à Pôle Emploi...